

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 20 décembre 2019	N° 2019-822

Convocation du 13 décembre 2019

Aujourd'hui vendredi 20 décembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Jacques BOUTEYRE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Kévin SUBRENAT à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Odile BLEIN à Mme Léna BEAULIEU
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Cécile BARRIERE
M. Jean-Louis DAVID à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Christine PEYRE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Martine JARDINE à M. Jacques GUICHOUX
M. Pierre LOTHAIRE à M. Daniel HICKEL
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Arielle PIAZZA à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir 11h35
M. Michel VERNEJOUL à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h25
M. Erick AOUIZERATE à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 11h55
M. Nicolas BRUGERE à Mme Magali FRONZES à partir de 12h05
M. Bernard JUNCA à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h50
M. Eric MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h00
Mme Gladys THIEBAULT à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h35
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 20 décembre 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2019-822

Bordeaux - Rues Jacques Rivière, Leyteire, Broca et Gratiolet et requalification de la rue Edmond Costedoat et de la rue de Pessac section comprise entre le boulevard Georges V et la rue Fernand Audeguil - Confirmation de décision de faire - Autorisation

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du Conseil de Bordeaux Métropole du 27 avril 2018, les élus ont autorisé la signature des contrats de co-développement 2018-2020. L'avancement des études permet de proposer la validation des jalons confirmation de décision de faire concernant les réaménagements

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Bordeaux rue Jacques Rivière	Confirmation de décision de faire	450 000 € TTC	Budget principal 05 Chapitre 23 Fonction 844 Opérations	C040630366
Bordeaux rues Leyteire, Broca et Gratiolet	Confirmation de décision de faire	860 000 € TTC	Budget principal 05 Chapitre 23 Fonction 844 Opérations 05 P 006 O030 05 P 066 O007	C040630403

Bordeaux rue Edmond Costedoat	Confirmation de décision de faire	1 107 500 € TTC	Budget principal 05 Chapitre 23 Fonction 844 Opération 05 7060O001	C040630411
Bordeaux rue de Pessac	Confirmation de décision de faire	1 910 000 € TTC	Budget principal 05 Chapitre 23 Fonction 844 Opération 05 P060 O001	C0406304411

L'aménagement des rues Leyteire, Broca et Gratiolet constitue l'un des éléments du programme Re-centres Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradé (PNRQAD), dont les études ont été réalisées au CODEV 3 et les travaux sont prévus au CODEV 2018-2020.

La requalification de la rue Jacques Rivière s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain La Benauge/Joliot Curie. Les travaux accompagnent la livraison d'une nouvelle opération de logements de CDC Habitat/Coligny « Entre Deux Mers ».

L'aménagement de la rue Edmond Costedoat permettra de conforter la vie locale et l'activité commerciale en pacifiant la circulation et végétalisant cet espace public.

La requalification de la rue de Pessac vise à mieux concilier les usages de circulation et vie locale. Les matériaux seront qualitatifs et la rue végétalisée par un alignement d'arbres.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole.

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU les états et les fiches projet mis à la disposition des élus métropolitains,

VU la délibération n° 2018/247 du conseil du 27 avril 2018 autorisant la signature des contrat de co-développement

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ces projets fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement de ces projets avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 décembre 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 DÉCEMBRE 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 24 DÉCEMBRE 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean TOUZEAU</p>
---	--



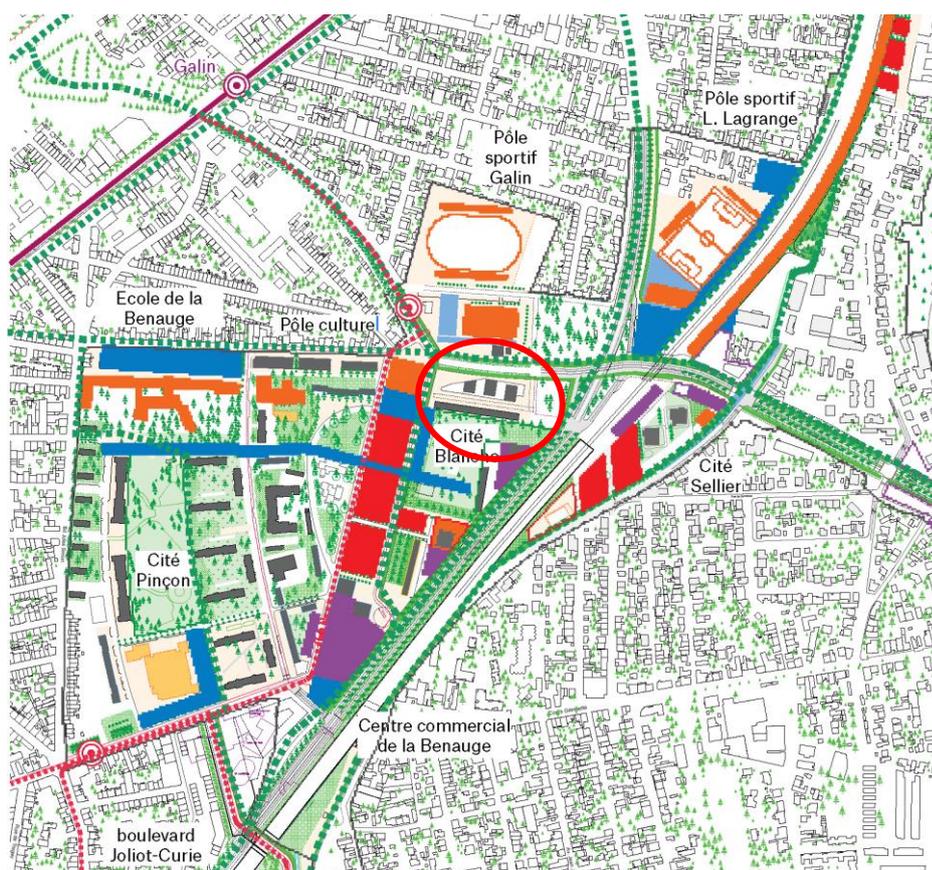
Fiches Action CO DEV : CO40630366

Rue Jacques Rivière – La Benaugue Rénovation générale

Confirmation de décision de faire

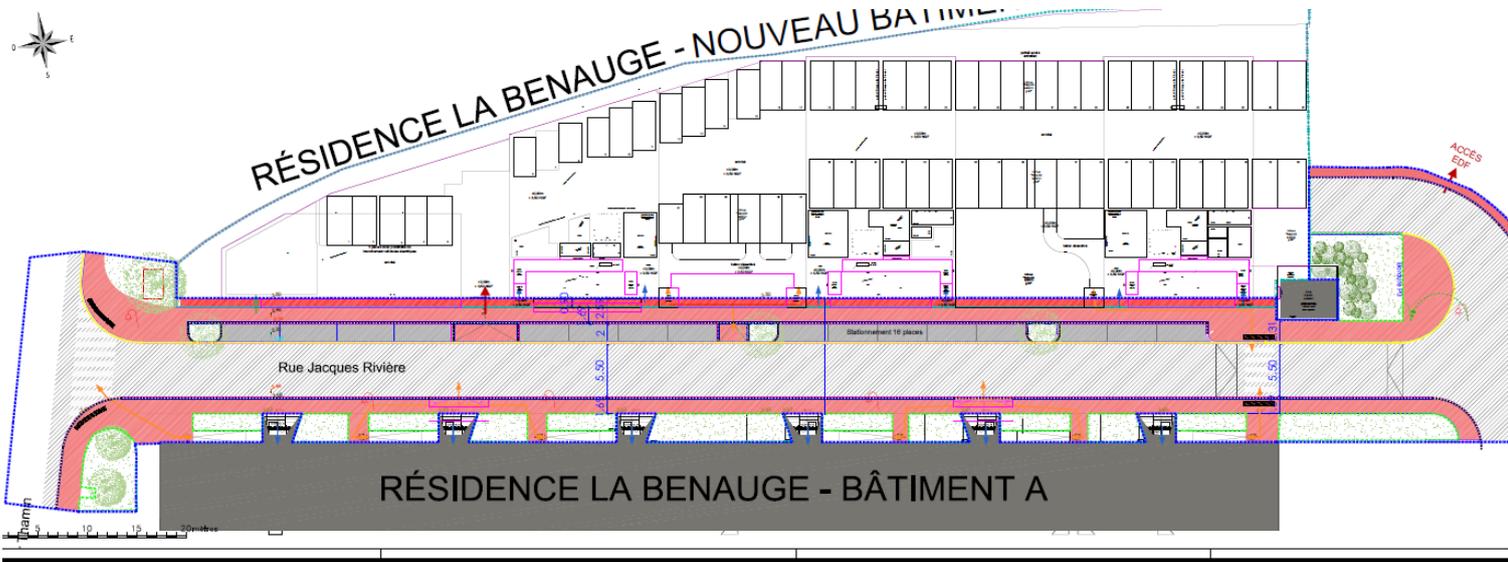
LOCALISATION DU PROJET :

La rue Jacques Rivière se situe dans le quartier de la Benaugue, dans le quartier 7, Rive Droite de Bordeaux. Parallèle au boulevard de l'Entre Deux Mers, la rue Jacques Rivière est bordée de part et d'autre d'immeubles de logements gérés par Coligny CDC Habitat, dont l'un sera livré au mois de décembre 2019.





Rue Jacques Rivière : perspective après réalisation des travaux



Rue Jacques Rivière : plan masse du nouvel aménagement

ELEMENTS DE PROJET :

La requalification de la rue Jacques Rivière s'intègre dans l'opération de Renouvellement Urbain La Benauge/ Joliot Curie. Ce territoire de projet est à cheval sur trois communes : Bordeaux, Cenon et Floirac. Les objectifs du programme national de renouvellement urbain est la rénovation du patrimoine actuel, la diversification de l'offre de logements pour permettre aux habitants un parcours résidentiel ainsi qu'introduire une mixité sociale, la mise en valeur et l'augmentation du patrimoine végétal, le renforcement des équipements publics, culturels et sportifs du secteur et enfin la requalification des espaces publics existants et la création de nouveaux.

La rue Jacques Rivière est située au cœur de la Cité Blanche, en entrée du secteur de la Benauge depuis le boulevard de l'Entre Deux Mers. Résidentielle, elle est bordée de collectifs, l'un existant, le bâtiment A, et l'autre en cours de réalisation, la Résidence Entre Deux Mers (CDC Habitat). Cette nouvelle résidence sera livrée début décembre 2019, comportera notamment un parking en RDC, accessible pour les nouveaux locataires ainsi que ceux du bâtiment A.

L'objectif de la requalification de la voie est d'offrir des cheminements piétons confortables et sécurisés des deux côtés de la rue, de reprendre la structure de la chaussée en très mauvais état et de végétaliser le domaine public, tout en offrant des places de stationnement le long de la voie. La voie restera à double sens, mais sera traitée en zone 30.

Du côté de la nouvelle résidence, des arbres seront plantés entre les places de stationnement créées, et feront écho à ceux plantés entre les nouveaux bâtiments. Les trottoirs seront mis aux normes d'accessibilité et revêtus en enrobé rouge.

En préalable aux travaux de requalification de la rue, plusieurs concessionnaires de réseaux sont intervenus en 2019, pour rénover ou dévier les réseaux. L'éclairage public a ainsi été intégralement repris et le réseau d'assainissement sera également rénové tout début 2020.

Sous réserve de la réalisation des travaux de rénovation du réseau d'assainissement, les travaux de voirie sont programmés pour un démarrage fin janvier 2020, pour une durée maximum de 6 mois.

Le financement est assuré sur les crédits Politique de la Ville à 80% et FIC à 20%.

Montant du projet (part métropole)	450 000 euros TTC
Chef de Projet	Justine MOREL
Chargé de projet	Alain BONVAL

IMPUTATION BUDGETAIRE :

80 % crédits Direction de l'Habitat (Codev) soit 360 000 € TTC
et 20% FIC soit 90 000 € TTC



COMMUNE DE BORDEAUX

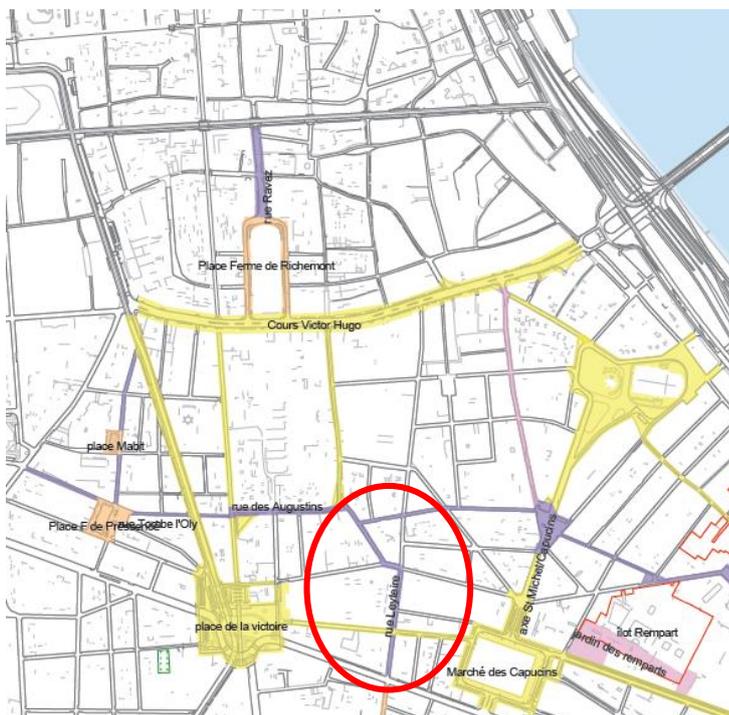
Fiches Action CO DEV : C040630403

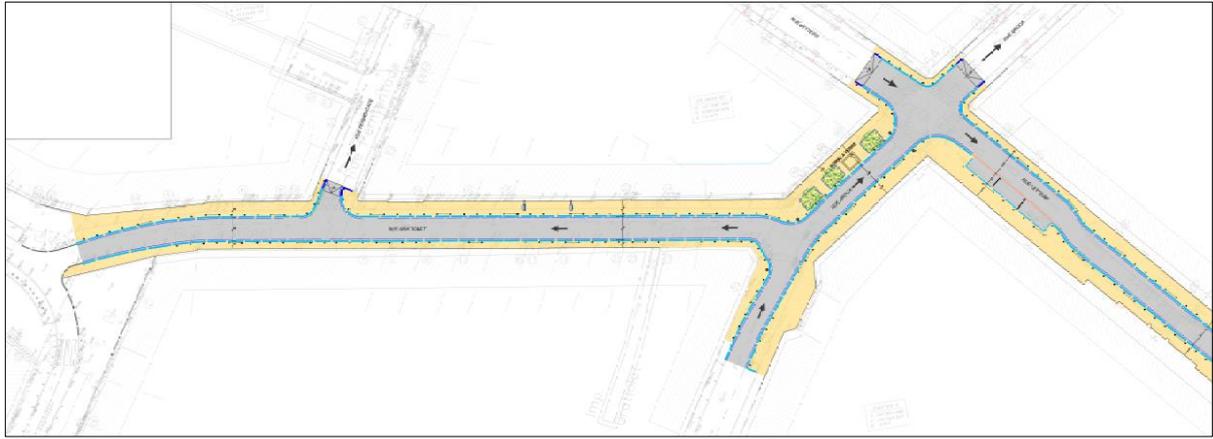
Rues Leyteire Broca Gratiolet Rénovation générale

Confirmation de décision de faire

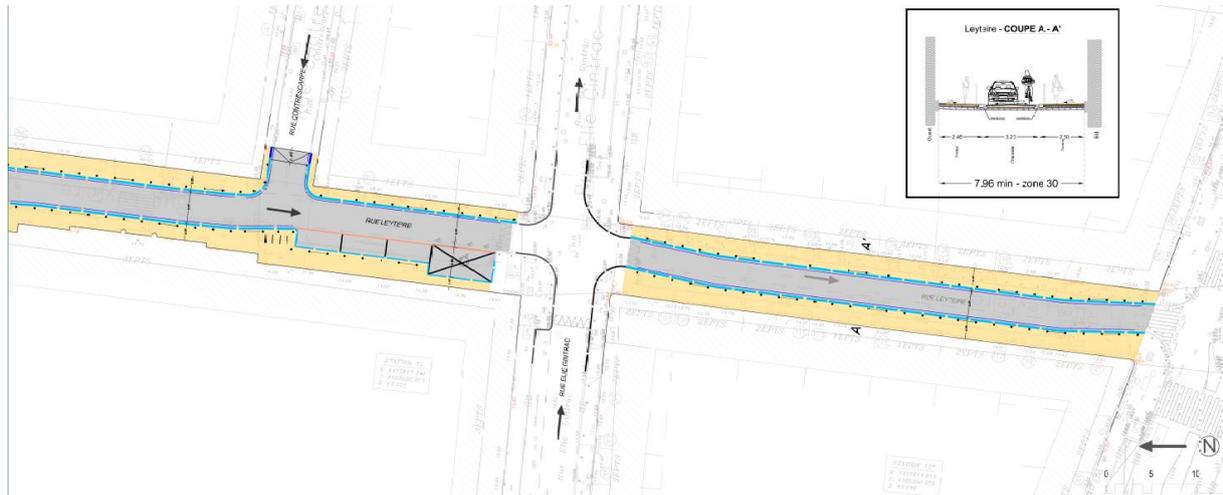
LOCALISATION DU PROJET :

Les rues Leyteire, Broca et Gratiolet se situent dans le quartier 6, Bordeaux Sud, entre la rue-jardin Kléber et la rue du Mirail. Cet itinéraire constitue l'un des axes de la trame douce du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, opération Re-centres.





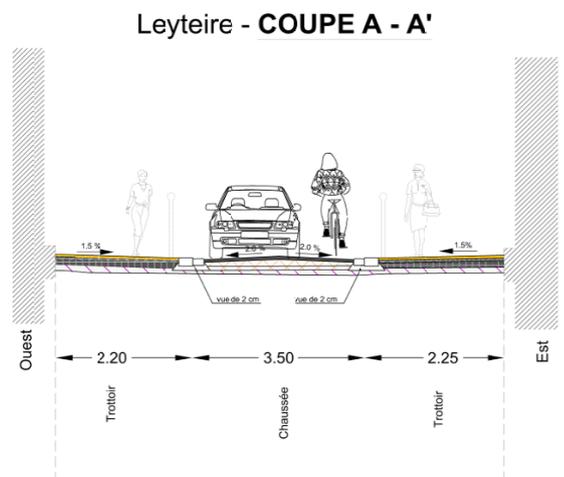
Rue Gratiolet, rue Broca entre Gratiolet et rue Leyteire



Rue Leyteire entre Broca et cours de la Marne



La rue Leyteire actuellement



la rue Leyteire après travaux

ELEMENTS DE PROJET :

Le plan-guide du projets Re-centres a proposé, des itinéraires piétons à l'écart des axes à fortes fréquentations automobile ou piétonne comme les cours ou la rue Sainte-Catherine. Les axes proposés seront à aménager pour faciliter les déplacements piétons et cyclistes.

Pour ce faire, le plan-guide a relevé deux types d'itinéraires de trames douces pour mailler le périmètre Re-centres d'itinéraires doux. Le premier cheminement sur un axe Est/Ouest, est parallèle aux cours de la Marne et Victor Hugo, dans l'épaisseur des quartiers centraux et relie différentes placettes existantes. Il est identifié comme le support des trajets domicile école des nombreux enfants du secteurs. Quatre autres cheminements sont orientés Nord Sud : les traversées (RE)CENTRES. Ces traversées permettent de limiter l'effet frontière du cours de la Marne, de désenclaver les quartiers sud et de les relier au fleuve.

Une de ces traversées Re-centres, itinéraire nord-sud principal, entre les quartiers sud de Bordeaux et le quartier Saint-Pierre, vient s'appuyer sur des aménagements existants, et sur d'autres voies en projet ou à aménager pour offrir la continuité des cheminements et le niveau de sécurité et de confort attendu. Ainsi, le plan-guide propose de relier la zone de rencontre en cours d'aménagement de la rue-jardin Kléber, située au sud du périmètre PNRQAD, à la rue Leyteire, puis la rue Broca et la rue Gratiolet, ces 3 rues étant également en projet pour leur requalification. L'itinéraire empruntera ensuite la rue du Mirail, déjà requalifiée en zone 30, et une fois sur le cours Victor Hugo, l'itinéraire bifurque à l'ouest pour reprendre la place Ferme de Richemont, dont les travaux pour l'aménagement en zone de rencontre se sont achevés en 2018, et se prolonge par la rue Ravez pour se connecter à l'hyper centre, travaux livrés en juin 2019.

Les objectifs du projet de requalification de l'itinéraire des rues Leyteire Broca et Gratiolet sont les suivants :

- Améliorer le confort des déplacements piétons et cyclistes, avec l'aménagement d'une zone de rencontre
- Mise en œuvre de matériaux qualitatifs
- Plantation de 3 arbres sur la rue Broca, dans un secteur très contraint (rues étroites, en moyenne 7m50)

Le double sens cyclable, déjà autorisé, sera renforcé et facilité par un élargissement à 3m50 des chaussées pour que la sécurité des cyclistes. Les trottoirs seront mis aux normes accessibilité et les trottoirs seront abaissés.

Le chantier est prévu pour 8 mois maximum entre le mois de janvier 2020 et août 2020.

La fiche du Codev3 concerne l'ensemble de la trame douce de Recentres, pour un montant de 3 600 000€ TTC, répartis sur les projets ci-dessous :

- Rue Ravez : 850 000 € TTC
- Rues Leyteire/Broca/Gratiolet : 860 000 € TTC
- Rues Lalande et Magendie (projet Pressensé Mabit) : 779 200 € TTC
- Autres rues de la trame douce à définir : 1 170 800 € TTC

Compte tenu de l'augmentation des coûts de travaux (changement de marché travaux depuis les estimations), l'estimation totale pour ce projet, études et travaux est de 860 000 € TTC

Le financement est assuré sur les crédits Politique de la Ville à 80% et FIC à 20%.

Montant du projet (part métropole)	860 000 euros TTC
Chef de Projet	Justine MOREL
Chargé de projet	Laurent KERGREIS

IMPUTATION BUDGETAIRE :

80 % crédits Direction de l'Habitat (Codev) soit 688 000 € TTC
et 20% FIC soit 172 000 € TTC



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiche Action CO DEV : C040630411

Rue Edmond Costedoat

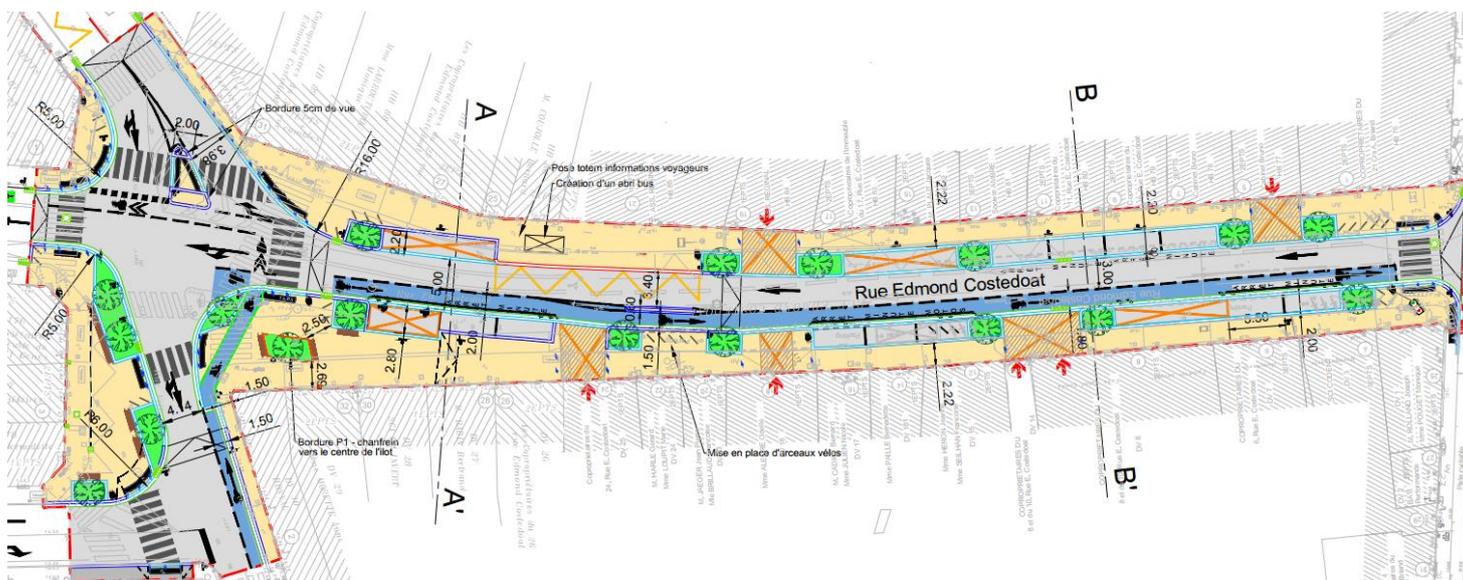
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La rue Edmond Costedoat se situe sur la commune de Bordeaux, dans le quartier 4 Saint-Augustin/ Tauzin/Alphonse Dupeux. C'est une voie perpendiculaire au cours Aristide Briand, située face à la bourse du travail.



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

La rue Edmond Costedoat est une rue très commerçante, mais aussi un axe de circulation structurant de sortie de Bordeaux, via les rues Saint-Genès ou Pessac. C'est une voie à sens unique de circulation, composée aujourd'hui de trottoirs d'environ 2m, d'une voie de circulation, d'une bande cyclable et de deux bandes de stationnement. Le réaménagement vise à améliorer le cadre de vie, à redonner de la vitalité à cette rue qui restera un axe structurant mais avec une circulation pacifiée. Pour cela, les trottoirs seront élargis et revêtus de cales, la chaussée rétrécie, une bande cyclable à contre-sens revêtue de résine grise sera aménagée, ainsi que deux plateaux surélevés à l'entrée de la rue ainsi qu'au carrefour avec les rues de Pessac, Villedieu et Saint-Genès. La configuration resserrée de ce carrefour permet de créer l'aménagement de deux placettes arborées et pourvues de bancs. Deux alignements d'arbres seront plantés dans le stationnement qui reste bilatéral, celui-ci sera dédié en journée à du stationnement courte durée afin de faciliter la rotation des véhicules pour les commerces. Le montant global de cette opération s'élève à 1 107 500 € TTC.

Montant du projet	1 107 500 euros TTC
Chef de Projet	François Crumière
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

IMPUTATION BUDGETAIRE :

Opération 05 P060 O001 nature analytique 2315 pour 1 107 500 €TTC



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiche Action CO DEV : C040630411

Rue de Pessac (du boulevard Georges V à la rue Fernand Audeguil)

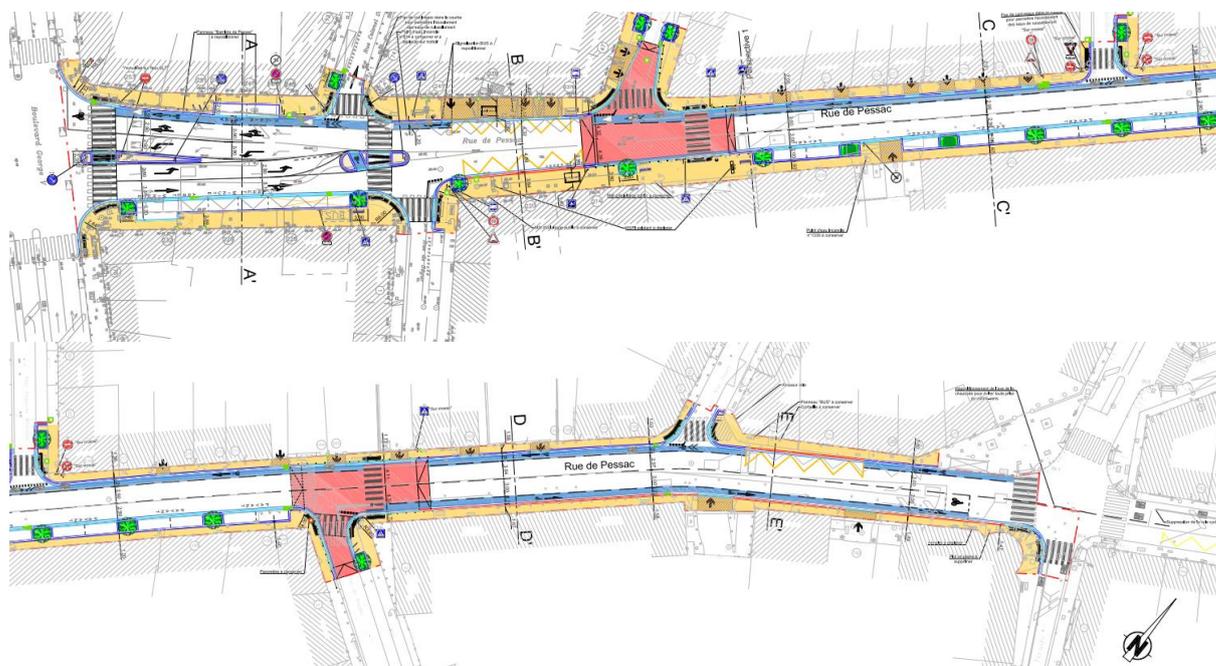
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La rue de Pessac se situe sur la commune de Bordeaux, dans le quartier 5 Nansouty/Saint-Genès. C'est un itinéraire structurant qui relie le quadrant Sud-Ouest de la ville au centre de Bordeaux et au quartier de la Victoire.



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

La rue de Pessac est un axe structurant à double sens de circulation, composé de trottoirs en mauvais état, d'une large chaussée, d'une bande de stationnement, et d'une bande cyclable en direction du boulevard. La barrière est dynamique avec la présence de nombreux commerces.

Le projet vise à requalifier la première portion comprise entre le boulevard et la rue Fernand Audeguil. Le principe adopté a été de transformer la perception de la rue pour lui redonner un aspect plus urbain, permettant de mieux concilier les usages de circulation et de vie locale. La physionomie de l'espace public sera transformée avec la mise en œuvre de matériaux qualitatifs (bordures granit, cales sur les trottoirs) et la création d'un alignement d'arbres dans la bande de stationnement qui contribuera aussi à changer le paysage urbain de l'aménagement. La circulation sera pacifiée, avec la création de deux plateaux surélevés. Du stationnement sera créé au droit des commerces afin de revitaliser la barrière. Une bande cyclable sera créée dans le sens Pessac/Bordeaux entre les rues de Budos et des Treuils, elle s'ajoutera à celle existante dans le sens Bordeaux/Pessac ; toutes deux seront revêtues d'une résine colorée grise.

Le montant global de ce projet s'élève à 1 910 000 € TTC.

La portion de la rue de Pessac comprise entre les rues Fernand Audeguil et Edmond Costedoat, faisant également partie de l'opération retenue au CODEV 4, fait toujours l'objet de discussions avec les riverains quant au programme de son réaménagement.

Montant du projet	1 910 000 euros TTC
Chef de Projet	François Crumière
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

IMPUTATION BUDGETAIRE :

Opération 05 P060 O001 nature analytique 2315 pour 1 910 000 €TTC